



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Echec des programmes de déradicalisation financés par l'État

Question écrite n° 13531

Texte de la question

M. Julien Odoul interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'attaque du 13 février 2026 survenue à l'Arc de triomphe alors que son auteur suivi dans le cadre d'un programme de déradicalisation. Ce fait grave révèle une contradiction insupportable : un individu identifié comme radicalisé, encadré par des dispositifs publics censés prévenir le passage à l'acte, a malgré tout pu s'en prendre à un symbole national en plein cœur de Paris. Depuis des années, le Gouvernement annonce des plans successifs de lutte contre la radicalisation, crée des cellules administratives, mobilise des crédits spécifiques et communique abondamment sur la prévention du terrorisme. Pourtant, les passages à l'acte d'individus déjà signalés ou suivis continuent de se produire. Cette situation donne le sentiment d'une politique coûteuse, bureaucratique et inefficace, incapable de neutraliser durablement des profils pourtant identifiés comme dangereux. L'attaque de l'Arc de triomphe ne peut être traitée comme un simple dysfonctionnement isolé. Elle pose la question centrale de la crédibilité de l'État lorsqu'il affirme maîtriser la menace islamiste. Combien d'individus aujourd'hui suivis dans ces programmes représentent encore un risque réel ? Combien d'échecs ont été constatés mais passés sous silence ? Et combien d'argent public est consacré à des dispositifs dont l'efficacité demeure opaque ? Dans ce contexte, il lui demande de rendre publics le coût annuel exact des programmes de déradicalisation depuis leur création, le nombre précis de personnes actuellement suivies ainsi que l'évolution de ces chiffres et les résultats objectivement mesurables obtenus en matière de prévention du passage à l'acte. Il lui demande également combien de personnes suivies ont ultérieurement commis ou tenté de commettre des actes violents et quelles responsabilités administratives ou politiques ont été tirées de ces échecs.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13531

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2026](#), page 2058